

## Programme de Développement Local Intégré de l'Oriental

### Phase 2

#### Plan de travail Année 2014

Titre du projet	Programme de Développement Local Intégré de l'Oriental – Phase 2
Outcome UNDAF 2012-2016:	<b>Outcome 3:</b> La vulnérabilité et les inégalités, notamment celles de genre, sont réduites par le biais de l'appui aux politiques/ stratégies et programmes de développement économique et social
Produit PAC UNDAF 2012-2016:	<p><b>Produit 3.2 :</b>            Les capacités organisationnelles, institutionnelles et de participation des organisations de la société civile ciblant les populations vulnérables dans les médinas, les zones rurales et périurbaines, sont accrues.</p> <p><b>Produit 3.5 :</b>            Les stratégies et les programmes économiques et sociaux pro-emploi, visant la réduction de la pauvreté et des inégalités, sont appuyées dans leur conception et mise en œuvre</p>
Indicateur PAC UNDAF 2012-2016:	<p><b>Indicateur 3.2.1. :</b>            Nombre d'organisation de la société civile (ciblant la population la plus vulnérable) dont les capacités organisationnelles, institutionnelles et de participation ont été renforcées</p> <p><b>Indicateur 3.5.1. :</b>            Nombre de stratégies et programmes économiques et sociaux pro-emploi, visant la réduction de la pauvreté et des inégalités, appuyées dans leur conception et MOE</p> <p><b>Indicateur 3.5.2. :</b>            Nombre de partenaires adoptant des approches innovantes visant la création de l'emploi</p>
Cible annuelle 2014 PAC UNDAF :	au moins 5 organisations de la société civile (ciblant la population la plus vulnérable) dont les capacités organisationnelles, institutionnelles et de participation ont été renforcées Au moins 1 stratégies nationales appuyées dans leurs mise en œuvre (Plan maroc vert, Vision 2020 touristique, Commune à l'horizon 2015) au moins 2 partenaires adoptant des approches innovantes visant la création de l'emploi (Commune pour la grotte du chameau et l'association pour la maison du Patrimoine )
Partenaire de mise en œuvre:	Agence de l'Oriental

### Brève description

Les principales activités économiques traditionnelles (agriculture et élevage) des populations des territoires oasiens, montagneux (Bni Snassen, Haut Atlas oriental) et des hauts plateaux de la région de l'oriental, sont confrontées à des difficultés majeures (foncier, réduction des ressources en eau, sécheresse, manque de main d'œuvre...), limitant leur productivité et leur capacité de générer des emplois rémunérateurs. Cette situation a entraîné une déprise démographique qui va en s'accentuant, conséquence de l'exode des jeunes vers les grands centres urbains du Maroc et vers l'étranger. En s'appuyant sur les acquis du projet DéLIO, l'actuel projet tente de contribuer à atténuer la crise que connaissent les activités économiques traditionnelles, en appuyant et en promouvant des projets pilotes dans des activités alternatives ou complémentaires notamment dans le domaine de l'écotourisme et de la valorisation des produits agricoles. A travers l'appui à ces projets pilotes à caractère démonstratif, à leur accompagnement et à la promotion des potentialités naturelles et culturelles de ces territoires, le projet vise à amorcer une dynamique de développement dans ces deux secteurs nouveaux et prometteurs. Ces projets bénéficieront en priorité aux jeunes et aux femmes.

Le projet adopte une approche territoriale qui tient compte aussi bien de la dimension locale que régionale, en effet les projets pilotes sur un territoire pourraient ensuite être testés et appuyés dans les autres territoires du programme. Le projet pourra aussi disséminer ses acquis vers les territoires similaires des autres régions du Maroc.

Période Programme :	2012/2016
Atlas Award ID:	00080211
Atlas Project ID:	00089983
Date début :	Avril 2014
Date fin :	Décembre 2018
Date du PAC	26 mars 2014
Modalité de gestion	Execution nationale

AWP budget 2014:	1 078 545.74 \$
Total resources required	1 078 545.74 \$
Total allocated resources:	1 078 545.74 \$
• PNUD TRAC	50 000.00 \$
• Other:	
• Agence de l'Oriental	1 028 545.74 \$

Approuvé par (Partenaire de mise en œuvre)

Le Directeur Général

Mohamed MBARKI

Approuvé par le PNUD:





**Produit 2 : Les initiatives locales de développement liées à l'éco tourisme sont appuyées et promues**

**Activité 3 : accompagner et promouvoir les produits éco touristiques**

Indicateurs /Cible:	Action 3.1 : renforcer les capacités des acteurs et professionnels du tourisme durable.	UGP Délégation Tourisme MOR	Agence Délégation Tourisme MOR	71300	0,00	0,00
Nombre de projets de développement de tourisme appuyés				75100	0,00	0,00
<b>Au moins 4 projets</b>						
Nombre d'action de promotion du tourisme mises en œuvre	Action 4.1 Appuyer des projets de tourisme solidaire dans la région nationaux et internationaux spécialisés dans le tourisme durable	UGP Délégation Tourisme MOR	Agence Délégation Tourisme MOR	72700	0,00	0,00
<b>Au moins 5 actions</b>	Action 4.2 Mise en place de circuits éco touristiques	UGP Délégation Tourisme MOR	Agence Délégation Tourisme MOR	71300	0,00	0,00
Nombre de bénéficiaires du plan de développement des capacités H % F	Action 4.3 Etude et mise en place de la signalisation touristique	UGP Agence	Agence Délégation Tourisme MOR	74215	0,00	0,00
<b>A déterminer</b>	Action 4.4 appuyer projets pilotes de bivouacs pour l'accueil touristique et d'hébergement chez l'habitant.	UGP Agence	MOR	72225	0,00	0,00
	Action 5; Elaborer et diffuser des publications pour la promotion du tourisme	UGP Agence	MOR	75100	0,00	0,00
	Action 5.1 éditer et publier des communications sur les potentialités touristiques des territoires ciblés	UGP Agence	PNUD	74210	400 000,00	48 923,68
		UGP Agence	PNUD	72415	400 000,00	48 923,68
				75100	0,00	0,00
					400 000,00	48 923,68
					103 000,00	12 597,85
<b>Total Produit 2</b>	<b>Activité 6 : élaborer un rapport sur Le patrimoine matériel et immatériel de l'Oasis de Figuig pour être reconnu et protégé</b>					
	Action 6.1 Appuyer les acteurs locaux dans la préparation des dossiers de la première phase pour l'inscription de l'Oasis Figuig en tant que patrimoine mondial	UGP Commune Ministère Culture	Agence Ministère de la Culture	71200 71300	100 000,00	12 230,92
	Action 7: appuyer la mise en œuvre d'initiatives de valorisation et de promotion du patrimoine culturel et naturel des territoires du	UGP Province Délégation Tourisme MOR	Agence CPT Délégation Tourisme MOR	75100	3 000,00	366,93
	Action 7.1 Aménagement extérieur de la grotte du chameau	UGP Province Délégation Tourisme MOR	Agence CPT Délégation Tourisme MOR	72105	1 545 000,00	188 967,71
	Action 7.2 Accompagnement pour la mise en place d'une structure de gestion et l'animation de la grotte du chameau	UGP Province Délégation Tourisme MOR	Agence CPT Délégation Tourisme MOR	71300 71200	1 000 000,00	122 309,20
	Action 7.3 Appui à l'animation du site de la grotte	UGP Province Délégation Tourisme MOR	Agence CPT Délégation Tourisme MOR	71300 71200	0,00	0,00
	Action 7.4 Appui à l'opérationnalisation de la maison du patrimoine d'Ich et du musée de la culture nomade de Béni Guil	UGP Province Ministère de la culture	Agence Ministère de la culture	71300 71200	500 000,00	61 154,60
	Action 7.5 Aménagement d'une maison du patrimoine à Bouanane	UGP Province Ministère de la culture	Agence Ministère de la culture	72105 72225 75100	45 000,00	0,00
						5 503,91

Total Produit 3									
Activité 8 : appuyer la réalisation d'initiative de mise en valeur des filières des produits locaux									
<b>Produit 4 : Les filières des produits locaux sont appuyées et valorisées</b>									1 648 000,00
Indicateurs/Cible :									201 565,56
Nombre de projets de valorisation des produits locaux mis en œuvre									1 133 000,00
<b>Au moins 3 projets</b>									138 576,32
Nombre de bénéficiaires %H %F									0,00
<b>A déterminer</b>									0,00
Pourcentage d'augmentation des revenus des bénéficiaires									61 154,60
<b>Au moins 25% pour les projets existants et 50% pour les nouveaux projets</b>									61 154,60
Action 8.1 Une unité de valorisation du miel est mise en place à Talsint apicole de l'oriental.									71300
Action 8.2 Un centre de formation apicole est mis en place au niveau du GIE apicole de l'oriental.									0,00
Action 8.3 Appuyer la filière caprine dans les monts des Béni Snassen par la mise en place d'une unité de production de fromage de chèvre et une chèvrerie									0,00
Action 8.4 mettre en place de deux exploitations pilotes culture de cumin à Ain Chair et Chouater (pompes solaires, bassin, équipement goutte à goutte...)									0,00
Action 8.5 Appuyer la filière ovine par l'optimisation de la gestion de l'eau pastorale (reconversion du pompage gasoil en pompage solaire),									0,00
Action 8.6 Appuyer la filière oléicole par l'utilisation du pompage solaire pour l'irrigation.									0,00
Action 8.7 Appui à la création d'une entreprise de jeunes dans le domaine de l'installation et de la maintenance des panneaux solaires									72105
Action 8.8 Achèvement et liquidation des projets initiés dans le cadre de la phase précédente									72225
<b>Activité 9 : Accompagner et renforcer les capacités les organisations professionnelles pour l'obtention des agréments sanitaires et la</b>									721 000,00
Action 9.1 Renforcement des capacités, développement organisationnel									88 184,93
Action 9.2 Appui au processus d'obtention des l'agrément sanitaire pour les unités de valorisation mises en place									24 461,84
Action 9.3 participation aux foires et visites d'échange									4 036,20
									48 923,68
									12 230,92
									75100
									33 000,00
									61 154,60
									75100
									21 000,00
									2 568,49

Le Directeur Général

Mohamed M.B. RKİ